

REGLEMENT SPORTIF 2009

A – NATIONALE DE PÂQUES (CIMA à Marseille) et NATIONALE DE TOUSSAINT (Grand Prix de l'Armistice - Maubuisson)

Open (ouvert aux coureurs étrangers)

Âge des coureurs : avoir 15 ans au plus dans l'année de l'épreuve (être né à partir de 1994).

B - SÉLECTIONS CHALLENGE EUROPÉEN 2009 (Gdansk – Pologne)

Âge des coureurs : 12, 13, 14, 15 ans (nés en 1994, 1995, 1996, 1997).

1. Quota de places par pays

- ESPAGNE 12 équipages dont 3 féminins minimum
- FRANCE 12 équipages dont 3 féminins minimum
- ITALIE 12 équipages dont 3 féminins minimum
- POLOGNE 12 équipages dont 3 féminins minimum
3 équipages supplémentaires dont 1 féminin minimum en tant que pays organisateur 2009
- PORTUGAL 4 équipages dont 1 féminin minimum
- SUISSE 4 équipages dont 1 féminin minimum
- Autre pays : 3 équipages

2. Règles de sélection de la délégation française

Sont sélectionnés :

2.1. Les **4 premiers équipages** du classement général de la CIMA et le **1^{er} équipage féminin** suivant de ce classement.

2.2. Les **5 premiers équipages** du Classement National de Sélection (CNS) et le **1^{er} équipage féminin** suivant et dans la première moitié de ce classement.

2.3. Classement National de Sélection (CNS)

Le CNS se calcule en prenant en compte pour chaque équipage :

- La CIMA
- L'interligue du mois de mai (disputée en 3 lieux, simultanément),
- Une « Ligue de regroupement » (disputée en 5 lieux).

2.3.1. Mode d'attribution des points d'une épreuve

Utilisation de la formule du Classement National des Coureurs de la FFVoile (CNC). Cette formule a pour caractéristique de traiter à égalité les premiers et les derniers quel que soit le nombre de participants et de donner un léger avantage augmentant au fur et à mesure que l'on progresse vers les premiers.

Points de chaque coureur à une régata = (Pts Premier – Pt Dernier) * (Nb Classés - Place) / (Nb Classés + Place - 2) + Pts Dernier

avec :

- Place : représente la place du coureur à l'épreuve
- Nb Classés : représente le nombre de classés à l'épreuve (hormis les DNA)
- Pts du premier et Pts du dernier : valeurs ci-dessous
 - Définition des points en fonction du niveau de l'épreuve :

code	Niveau de l'épreuve	Points du premier	Point du dernier
N	Nationale	1000	1
IL	Interligue	500	1
L	Ligue	400	1

2.3.2. Départage des ex-æquo

Les équipages ex-æquo au CNS sont départagés par leur place à la CIMA.

2.4. Règles de participation aux interligues et aux « Ligues de regroupement ».

Les coureurs doivent participer à l'interligue ou à la « ligue de regroupement » la plus proche de chez eux (déterminée par le parcours routier « le plus rapide » selon le site Internet « Via Michelin »).

2.5. Cas particuliers

2.5.1. Si l'une des trois interligues ou l'une des cinq « Ligues de regroupement » n'est pas validée, ces épreuves ne sont pas prises en compte dans le CNS.

2.5.2. Si la CIMA ou les interligues ne sont pas validées, la sélection est déterminée par les 12 premiers équipages du Classement National des Coureurs (CNC) de la FFVoile arrêté au 2 juin 2009.

2.5.3. Si la sélection opérée en 2.5.2 ne comprend pas 3 équipages féminins minimum, les équipages féminins manquants seront retenus dans l'ordre du CNC, jusqu'à concurrence de 3 au total, et en les choisissant dans le premier quart du CNC. Le nombre d'équipages masculins ou mixtes sera réduit d'autant que nécessaire afin de garder le total de 12 équipages, en retirant, dans l'ordre, les équipages les moins bien classés du CNC.

2.5.4. Si 3 équipages féminins minimum ne sont pas déterminés par les paragraphes 2.1 et 2.2, ou 2.5.3, les équipages féminins manquants sont déterminés par le comité de sélection. Ils peuvent être remplacés par des équipages garçons ou mixtes sur décision et choix du comité de sélection.

2.5.5. Toute sélection pour un équipage modifié en milieu de saison fait l'objet d'une décision du comité de sélection.

2.6. Remplacement en cas de désistement

En cas de désistement, les remplaçants sont désignés par le comité de sélection.

2.7. Composition du Comité de sélection

Le cadre fédéral chargé du suivi des minimes, le responsable de la commission sportive, Marc LAURENT, le président de la Classe et la possibilité d'un invité au choix des trois nommés auparavant.

C - SÉLECTIONS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES DOUBLE 2009 (ENV QUIBERON)

Le règlement fédéral fait foi. Consulter le site de la fédération www.ffvoile.net.

Âge des coureurs

12, 13, 14 ans dans l'année du championnat (nés en 95, 96, 97).

Principes de sélection

- quotas de ligue attribués par la FFVoile (règlement des sélections établi par les ligues et proposé à la FFVoile) = 90% des participants de la Ligue à l'édition de l'année passée.
- le complément sera attribué sur invitation (« dynamique de ligue » et « cas particuliers ») par la FFVoile.
- 1 quota attribué à toute Ligue non représentée l'an passé.

D - CLASSEMENT NATIONAL DES COUREURS

Le nombre de points obtenus par un coureur sur une épreuve se calcule de la manière suivante :

$Pts = (Pts Premier - Pts Dernier) * (Nb Classés - Place) / (Nb Classés + Place - 2) + Pts Dernier$

avec :

- Place : représente la place du coureur à l'épreuve
- Nb Classés : représente le nombre de classés à l'épreuve (hormis les DNA)
- Pts Premier et Pts Dernier : valeurs tableau ci-dessous
 - Règle générale : en fonction du niveau de l'épreuve :

code	Niveau de l'épreuve	Pts Premier	Pts Dernier
IN	Internationale en France	1200	200
N	Nationale	1000	1
IL	Interligue	500	1
L	Ligue	200	1
D	Départementale ou interclubs	0	0
CL	Club ou locale	0	0

Les règles de classement :

- Classement National :
Il n'y a pas de condition particulière pour intégrer ce classement.
Ce classement inclura :

IE, INF, NIL, LD

Au minimum 0 0 1 3 0

Au maximum 0 2 2 6 0

- Pour un maximum de 6 épreuves prises en compte.